

<http://www.snetap-fsu.fr/Basse-Normandie-declaration-pour.html>



Basse-Normandie : déclaration pour le CTPR

- En Région -

Date de mise en ligne : lundi 17 octobre 2011

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Déclaration pour le [CTPR](#) Basse-Normandie-Caen le 13 octobre 2011

Devant les organisations syndicales du [MAAPRAT](#) réunies pour la présentation annuelle du projet de budget 2012, le Ministre Bruno Le Maire a dramatisé à souhait la dette publique pour justifier les nombreuses suppressions d'emplois publics. C'est dans ce cadre dogmatique et « assumé » que le Ministre a annoncé la suppression de 280 emplois d'enseignants qui s'ajoutent aux 145 suppressions du budget 2011.

« Ces suppressions de postes ont été établies sur la base de gain de productivité (...) et à la réforme du bac professionnel ».

Nous avons maintenant la confirmation écrite que la rénovation de la voie professionnelle n'avait qu'un objectif budgétaire ; la soi disant réforme pédagogique n'était qu'une vaste fumisterie.

De cette explicitation, il est hélas facile d'en mesurer les effets :

- **aucun double flux mis en place dans la filière du baccalauréat professionnel** ne donnera lieu dans le service public d'enseignement agricole, à ouverture de section ou de classe par redéploiement.
- **de nombreuses mutations dans l'intérêt du service seront inévitables** à la rentrée prochaine ;
- **un nouveau recul du service public est à prévoir** à l'issue de cet exercice étant donné d'une part, la place qu'y occupe le premier groupe de filières professionnelles dorénavant entièrement renouvelées et de l'empêchement que lui a opposé l'administration pour ouvrir des filières [CAPA](#) .

Toutes ces mesures auront bien évidemment des répercussions au niveau régional.

Comment dans ces conditions vouloir élaborer un PREAP alors qu'encre et toujours le seul projet du ministère est au pire de réduire les budgets et au mieux de gérer la pénurie ?

Voudrait-on réduire le service public de l'éducation à la mendicité qu'on ne s'y prendrait pas autrement. Mais au fait n'est-ce pas déjà le cas quand certains directeurs et autres chefs de service sont condamnés à faire antichambre pour obtenir la rallonge budgétaire nécessaire ?

Ce qui est sûr, c'est que l'enseignement agricole privé et en particulier le réseau MFR se porte bien. Ainsi, **les MFR de Vains et Saint-Senier (50) vont recevoir 300000€ de subvention de la part du conseil général de la Manche et du conseil régional pour leur rénovation**

Un conseil régional qui regarde plus à la dépense quand on voit le projet de schéma d'évolution des exploitations des lycées agricoles publics qu'il propose depuis la rentrée .

Si le SNETAP ne doute pas qu'il faille une cohérence d'ensemble, il refuse une réforme encore dictée par de seuls impératifs budgétaires.

Nul doute que sur ce dernier point la [DRAAF](#) donnera son avis éclairé que nous attendons avec impatience.